

Communiqué de presse – 24 août 2016

Se former en alternance dans la construction : une méthode d'apprentissage efficace avec des débouchés à la clé

Le mois de septembre est synonyme de rentrée des classes. Pendant que certains intègrent leur nouvelle classe au rythme du son de la cloche, d'autres font leur entrée en entreprise. Plusieurs milliers d'apprenants adoptent chaque année l'alternance comme mode d'apprentissage. **L'alternance, c'est la combinaison d'un apprentissage en centre de formation ou au sein d'un établissement scolaire, et d'une formation pratique en entreprise.**

En juin dernier, une enquête de la Confédération Construction Wallonne (CCW) menée auprès de ses affiliés prouvait l'importance de l'alternance dans le secteur de la construction. En effet, 69% des répondants avaient déjà eu recours à l'alternance comme mode d'apprentissage. Plus encore, elle se présente comme une méthodologie d'avenir, puisqu'elle suscite un vif intérêt auprès de 78% des entreprises répondantes.

« Notre volonté de disposer d'un personnel motivé et compétent, dans un contexte concurrentiel compliqué, nous incite à promouvoir l'alternance » précise Jean-Jacques Nonet, Président CCW. *« Nous sommes convaincus que cette collaboration entre le centre de formation/l'école et l'entreprise procure des chances supplémentaires d'accéder à un emploi stable pour le jeune. L'un des exemples phares en la matière est l'IFAPME où le taux d'insertion socio-professionnelle de ses stagiaires dans les métiers de la construction dépasse les 80% ».*

Trois grands opérateurs de formation utilisent l'alternance comme méthode d'apprentissage : l'IFAPME, l'enseignement secondaire et supérieur, et le Forem, en collaboration avec l'IFAPME, pour le public des demandeurs d'emploi.

Précurseur et spécialiste de ce type d'apprentissage, l'IFAPME a formé, en 2013 pour le secteur de la construction, 2.980 jeunes par l'alternance via des contrats d'apprentissage et des conventions stages. Sur ce même laps de temps, en Wallonie, le nombre d'étudiants concernés par une formation en alternance dans un CEFA, pour le même secteur, était de 2.209.

L'alternance, c'est une formation à la fois générale, technique, et pratique qui se développe.

En 2011, l'enseignement supérieur se lançait dans l'aventure de l'alternance via la mise en place de quatre masters en alternance dont celui de « gestionnaire de chantier en construction durable ». En 2015-2016, 40 étudiants ont suivi ce cursus.

En 2014, c'est au tour du Forem, en partenariat avec l'IFAPME, de créer des parcours de formation en alternance pour les demandeurs d'emploi dans différentes filières dont celles liées à la construction. Le Forem continue d'étoffer son offre de formation pour le secteur, avec pas moins de 11 formations en 2016.

Plus récemment, en 2015, une collaboration inédite entre le centre de compétence Forem PIGMENTS, l'IFAPME, le Fonds de Formation de la Construction (FFC), l'Industrie Vernis Peinture (IVP), et la CCW a vu le jour autour de la formation en alternance de peintre industriel.

D'autres projets sont en négociation impliquant des partenariats innovants entre le secteur, la promotion sociale, et l'IFAPME, de même qu'entre le secteur, l'IFAPME, et l'enseignement qualifiant.

« Ce qui est essentiel pour la CCW, poursuit Francis Carnoy, Directeur général, c'est aussi de favoriser les collaborations entre les acteurs notamment publics. C'est pour cette raison que nous nous lançons dans des initiatives originales de partenariat entre les centres de compétence et l'IFAPME, entre l'enseignement de plein exercice et l'IFAPME. Nous voulons ainsi capitaliser sur les forces de chacun des opérateurs. Enfin, une main-d'œuvre qualifiée, disposant de compétences à haute valeur ajoutée pourrait à notre avis constituer une réponse adéquate au problème crucial du dumping social. »

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Nathalie Bergeret • Directeur communication

T 02 545 56 75 • M 0495 58 17 03

nathalie.bergeret@ccw.be

La Confédération Construction Wallonne assure, au niveau wallon, les missions générales de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. Spécialisée dans de nombreux domaines, elle offre à ses affiliés, aides et informations dans les matières régionalisées.

